



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

CIPCEA Prépa Concours :

Libellé de l'Épreuve : Économie

Date : 06/05/2025

Groupe : ☒ 1 ou ☐ 2 (cocher la case correspondante)

NOTE de 0 à 20	NOM du correcteur	APPRÉCIATIONS EXPLIQUANT LA NOTE CHIFFRÉE
Note Master :	17/20	Votre problématique est peu claire (mais votre plan est bon et bien structuré) vous répondez de façon pertinente au sujet et maintenez déjà le format avec des connaissances plus opérationnelles, et vous avez de bonnes connaissances théoriques
Note Concours :		Très encourageant

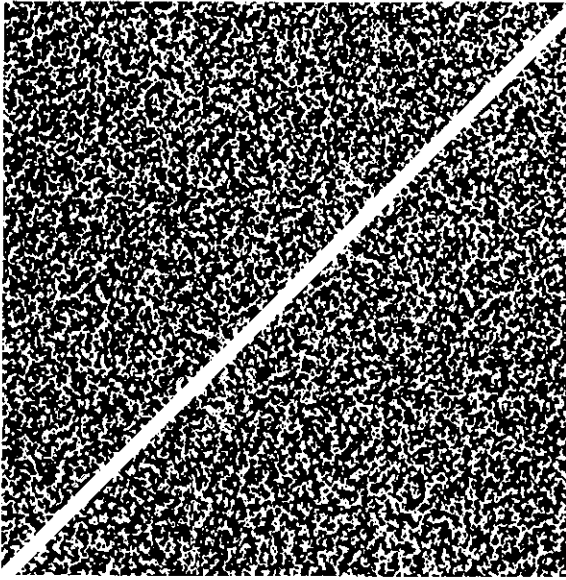
SUJET TRAITÉ :

"Faut-il faire la guerre commerciale ?"

Au début du mois d'avril 2025, la suspension temporaire des droits de douane américains annoncés par le Président Donald Trump et qui visait une hausse de 25% des taxes d'importation européennes sur l'acier et l'aluminium a été suivie par l'annonce de la suspension des droits de douane réciproques instaurés en réaction, par Ursula von der Leyen.

Le rapport dialectique entre l'instauration de droits de douane américains et l'adoption de mesures réciproques européennes révèle la tension inhérente au repli protectionniste de l'une des principales puissances commerciale au monde et au positionnement de ses partenaires commerciaux.

Le contexte commercial contemporain est en effet caractérisé par la mondialisation de l'économie et l'intégration



des échanges mondiaux. Depuis 1945, le développement du commerce international repose sur la suppression des barrières à l'échange, et la multiplication de zones de libre échange, le développement de normes et réglementation par le biais de l'instauration de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de la Banque des règlements internationaux (BRI). Cette ouverture des économies a ainsi permis de

stimuler la croissance économique mondiale au bénéfice des économies intégrées. Des États manifestent néanmoins leur réticence à intégrer les dynamiques du commerce international à l'instar de l'isolationisme de la Corée du Nord ou des velléités protectionnistes manifestées par la Chine et les États-Unis sous l'administration Trump. Leurs politiques de restauration des barrières au libre échange (droits de douane, distorsion de concurrence, pratiques déloyales...) pose la question d'une potentielle réciprocité engagée par leurs partenaires commerciaux et donc d'un risque de guerre commerciale. Caractérisée comme le renchérissement de mesures restrictives réciproques, la potentialité d'une guerre commerciale fait ainsi peser un risque d'emballlement des barrières tarifaires et de fermeture des échanges internationaux, conduisant ainsi un risque conjoint de ralentissement de la croissance mondiale. Confrontées aux chocs économiques résultant de la crise-Covid et du déclenchement de la guerre en Ukraine, la France et l'Europe doivent ainsi élaborer une réponse équilibrée aux mesures protectionnistes de ses partenaires commerciaux majeurs, sans compromettre pour autant la stabilité des échanges et de la croissance mondiale. Leur arbitrage quant à l'opportunité d'intégrer une guerre commerciale intervient par ailleurs dans un contexte financier fragilisé (la France étant visée par une procédure de déficit excessif) et politique incertain, révélant —

leurs fragilités structurelles en matière d'autonomie et de compétitivité notamment.

Ainsi, le renforcement des barrières commerciales en réaction au repli protectionniste d'un État a-t-il intérêt à être poursuivi par les pouvoirs publics dans la conjoncture de nécessaire stimulation de la croissance économique ?

Alors que dans le contexte de haute intégration des économies aux échanges mondiaux, l'adoption de politiques de rétablissement des barrières aux échanges présente un risque de ralentissement de la croissance mondiale (I), la posture protectionniste de la Chine et des États-Unis doit motiver le nécessaire renforcement de la compétitivité et des capacités d'autonomisation stratégique de la France et de l'Union européenne (II).

*

*

*

A/ la dynamisation des échanges mondiaux stimule les indicateurs de la croissance et bénéficie aux économies intégrées au commerce international

1- les profits résultant du développement de politiques commerciales stratégiques reposant sur le principe du libre-échange justifient l'intégration du commerce international par les États.

La théorie de l'avantage comparatif de Ricardo (XVIII^e) postule que les nations ont intérêt à spécialiser leurs exportations dans un secteur clé au sein duquel elles deviennent un avantage, comparativement aux autres nations. Modélisé par Heckscher, Ohlin et Samuelson (HOS, XIX^e), ce principe est compris par Joseph Stiglitz comme un "jeu à somme positive". Le développement du commerce international depuis le XX^e siècle a ainsi permis de

multiplier le PIB mondial par 4 depuis le XIX^e siècle (F. Braudel, XX^e). Les puissances commerciales contemporaines luent donc leur position privilégiée dans les échanges mondiaux de leurs avantages stratégiques. La Chine détiert ainsi un avantage comparatif dans les secteurs des technologies et de l'informatique, l'UE dans la production de certains matériaux et des transports (automobiles en Allemagne, Airbus en France) et les États-Unis dans l'acier ou l'aluminium notamment. Les spécialisations produites à moindre coût selon les ressources matérielles, techniques et humaines des États sont donc attractives pour d'autres pays et justifient leur libre échange par son bénéfice partagé.

2 - L'ouverture des échanges internationaux profite à l'ensemble des indicateurs économiques de la croissance. La facilitation des échanges mondiaux stimule notamment l'emploi par le canal de la production. La croissance du PIB repose sur la rationalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales qui génère des gains d'efficacité. Par ailleurs, la dynamique du commerce international reposant sur l'attrait de la spécialisation stratégique, elle stimule l'innovation par le biais d'investissement dans la recherche et développement ce qui constitue un facteur de croissance des économies développées (OCDE, *Growing for growth*, 2017). La constitution de zones de libre échange et la multiplication d'accords commerciaux stimulent ainsi l'emploi, l'innovation et la bonne allocation des facteurs de production, ce qui favorise la croissance économique mondiale.

B1 Au sein d'une "économie-monde", caractérisée par l'intégration des échanges, l'instauration de barrières au commerce présente un risque de ralentissement de la croissance mondiale.

1 - Le repli protectionniste d'économies intégrées dans les échanges mondiaux constitue

des chocs qui destabilisent les économies partenaires.

En effet, la mise en œuvre de la théorie de l'avantage comparatif revêt une dynamique de dépendance alimentée par les économies partenaires. La spécialisation stratégique d'une puissance exportatrice génère ainsi une dépendance des économies importatrices qui ne disposent pas d'une diversification des sources d'approvisionnement en la matière. De cette dépendance résultent des chocs d'offre et de demande plus ou moins intenses, vecteurs de destabilisation économique. Le cas de l'approvisionnement énergétique européen est ici particulièrement significatif dans la mesure où l'invasion Russe de l'Ukraine en février 2022 a durablement destabilisé les économies européennes qui ont fait face à une hausse du prix de l'énergie, fragilisant ainsi leurs performances économiques. Les chocs exogènes résultant des dynamiques du commerce international ont donc un effet sur l'offre et la demande des pays importateurs et génèrent ainsi des vulnérabilités importantes.

2- La mise en œuvre d'autres barrières commerciales présente un risque de perte d'attractivité des économies protectionnistes sur le long terme.

Caractérisées par des distorsions commerciales ou un recours à des pratiques déloyales, ces barrières nuisent à l'attractivité de l'État qui les mobilisent en fragilisant la confiance de leurs partenaires commerciaux (Akerlof, 1976). La mise en œuvre de barrières commerciales présente donc des caractéristiques contreproductives notamment mises en lumière par la réglementation de l'OMC qui sanctionne les pratiques non coopératives. Les limitations des échanges mondiaux présente ainsi un risque de ralentissement de la croissance mondiale.

Ainsi, alors que la structuration de l'économie mondiale rend compte de la valeur ajoutée de la libéralisation des échanges, l'instauration de barrières au commerce international constitue un frein à la croissance mondiale et se révèle donc contre-productif. Des pistes de réaction à l'imposition de droits de douane et autres barrières commerciales doivent envisager une alternative à la guerre commerciale. Le risque de repli protectionniste de la Chine et des États-Unis doit ainsi motiver le renforcement de la compétitivité et des capacités d'autonomisation stratégique de la France et de l'UE.

*

A/ Caractérisée par un déclin de leur compétitivité et une dépendance aux échanges stratégiques avec des puissances extérieures, les politiques commerciales de la France et de l'UE semblent perfectibles au regard des tensions générées par la Chine et les États-Unis.

1- Malgré un effort en matière d'attractivité, la balance extérieure française enregistre un solde déficitaire qui alimente sa dépendance aux exportations étrangères. La publication du rapport sur le Budget et comptes de l'État 2024 en mars 2025 par la Cour des comptes met en exergue le solde négatif de la balance commerciale française. La prégnance des importations révèle non seulement ses lacunes en matière d'autonomie stratégique mais aussi au regard de sa compétitivité. Malgré les investissements en la matière, et la mise en œuvre de la conférence Chœur France, les exportations françaises ne compensent pas la nécessité de ses importations et alimente le déficit de sa balance commerciale et sa dépendance aux puissances étrangères.

2- Puissance commerciale majeure, l'UE concentre des atouts insuffisamment exploités par sa politique commerciale.

La multiplicité de ses accords commerciaux révèle un effet de diversification indéniable de ses sources d'approvisionnement. Subsiste pourtant une dépendance relative aux exportations chinoises et états-uniennes. Les engagements climatiques qui découlent de l'adoption du Green Deal dépendent ainsi pour partie des exportations de véhicules électriques chinois. Cette dynamique la rend ainsi particulièrement vulnérable aux restrictions commerciales chinoises. Enfin, la politique commerciale européenne manifeste une relative faiblesse des échanges intérieurs alors même que l'aboutissement du marché intérieur lui confère les avantages du libre échange sans risque de guerre commerciale avec une puissance étrangère.

B/ Au regard des risques relatifs aux conséquences d'une guerre commerciale, le contexte de compétition commerciale doit être abordé par la France et l'UE à travers le double objectif de renforcement de leur compétitivité et de leur autonomisation stratégique.

1- Le renforcement de la compétitivité doit reposer sur le développement des atouts stratégiques de la France et de l'UE

Recommandation 1 : développer les atouts stratégiques de la France et de l'UE pour renforcer ses avantages comparatifs

leviers : simplification de la politique de brevets européens pour encourager l'innovation dans les secteurs stratégiques d'exportation (chimie, pharmacie)

Recommandation 2 : approfondir les efforts de promotion du libre-échange, notamment avec les puissances commerciales ayant manifesté des menaces protectionnistes comme les États-Unis ou la Chine

leviers : activation des canaux diplomatiques, plaidoyer auprès du FMI, de l'OMC et de la BRI, relancer les discussions avec les États-Unis concernant la

nomination de juges au sein de l'organe de règlement des différends.

2 - Dans la perspective de minimiser les conséquences d'une guerre commerciale, le renforcement de l'autonomie stratégique européenne doit reposer sur une diversification de ses partenaires commerciaux ainsi que sur le développement de ses capacités d'autonomisation interne.

Recommandation 3 : renforcer les efforts de négociation d'accords commerciaux avec de nouveaux partenaires pour diversifier ses sources d'approvisionnements mondiales.

leviers : les réseaux diplomatiques (diplomatie économique) et les instances de règlements commerciales peuvent être mobilisés pour développer un plaidoyer des avantages du libre échange.

Recommandation 4 : développer l'autonomie stratégique européenne dans des secteurs clés identifiés par le rapport "Much more than a market" (M. Diagh, 2024) : technologies, énergies, terres rares.

leviers : l'investissement d'une partie de l'emprunt commun "Next Generation EU" et une part significative du prochain Cadre financier pluriannuel pourraient permettre de réduire la dépendance européenne aux exportations étrangères pour la réalisation de politiques clés telle que la défense européenne.

*

*

*

Ainsi, s'il ne semble pas pertinent, voire contreproductif d'entreprendre une guerre commerciale avec des puissances concurrentes, les politiques commerciales de la France, et donc de l'UE, doivent se borner à limiter les effets négatifs des tensions commerciales sur la stabilité de l'économie mondiale. À moyen terme, cet objectif devrait donc se matérialiser à travers le renforcement de la compétitivité et l'autonomisa-

tion stratégique de l'UE. Les axes d'approche s'articulent notamment dans la perspective de réduire la vulnérabilité de l'UE aux mesures protectionnistes de ses partenaires commerciaux en renforçant son poids et son indépendance dans la dynamique des échanges mondiaux.